



Communiqué de presse

Samedi 11 mai 2019

3,2 km de voie verte supplémentaires pour la ViaRhôna entre Saint-Gingolph et Locum

Géraldine PFLIEGER, Maire de Saint-Gingolph, Christian MONTEIL, Président du Département de la Haute-Savoie et Nicolas DARAGON, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge du tourisme, ont inauguré samedi 11 mai les aménagements cyclables de la ViaRhôna entre Saint-Gingolph et Locum, en présence de Josiane LEI, Vice-Présidente du Département, Présidente de la Communauté de communes du pays d'Evian - vallée d'Abondance(CCPEVA) et de nombreux parlementaires et élus locaux. Réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale, pour un coût de 2,81 M€, ce projet a notamment été financé par le Département à hauteur de 46%, la Région (30%), la Commune (11%) et l'État (5%). Les aménagements proposent aux cyclistes et piétons une passerelle sur la Morge et 3,2 km de voie verte.

La ViaRhôna est une véloroute d'intérêt national et européen, labellisée EuroVélo17, qui reliera à terme le lac Léman à la Méditerranée. Elle traverse la Haute-Savoie sur près de 145 km de Saint-Gingolph à Seyssel.

La commune de Saint-Gingolph assure la maîtrise d'ouvrage de l'itinéraire sur son territoire, entre son chef-lieu et la limite de la commune de Meillerie (Locum). Le projet d'aménagements cyclables à Saint-Gingolph est prévu en deux phases. La première, lancée en 2018 et inaugurée ce jour, consiste en la réalisation d'une voie verte de Saint-Gingolph à Locum (3,2km), aménagée pour partie sur des emprises disponibles de l'ancienne voie ferrée du « Tonkin », et d'une section de 300m à l'embouchure de la Morge, avec la création d'un pont cyclo pédestre : le Pont de l'Amitié.

Le coût de réalisation de ces aménagements s'élève à **2,81M€**, financé comme suit :

- 1,29 M€ par le Département de la Haute-Savoie,
- 0,83M€ par la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- 0,31 M€ par la commune de Saint-Gingolph,
- 0,15 M€ par l'Etat,
- 0,13 M€ par Compagnie Nationale du Rhône,
- 0,06 M€ par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER),
- 0,04M€ par la CCPEVA.

La deuxième phase concernera la réalisation de 900 m complémentaires de voie verte, avec des travaux de stabilisation géotechnique des quais et de mise en valeur touristique, de la place de la Morge à la plage municipale. Cette deuxième phase interviendra de janvier 2020 à mars 2021.

Le Département, 1^{er} financeur des aménagements cyclables en Haute-Savoie

Depuis 2017, afin d'accélérer la réalisation d'aménagements cyclables en Haute-Savoie, le Département finance jusqu'à 80 % (40 % auparavant) du coût des aménagements sur les 5 itinéraires structurants inscrits dans son plan départemental (ViaRhôna, Léman Mont-Blanc, Sillon Alpin, Annecy/Saint-Félix, Aravis), et 50% des aménagements cyclables aux abords des collèges.

En 2019, le Département va encore plus loin pour encourager le développement d'itinéraires cyclables : il ouvre son dispositif d'aides aux collectivités qui portent des projets locaux hors plan départemental, et les accompagne en finançant jusqu'à 30% du cout des aménagements.

CONTACTS PRESSE :

Commune de Saint-Gingolph :

Mme le Maire, Géraldine Pflieger / maire@st-gingolph.fr 06 77 65 54 90

Département 74 :

Cécile Menu / media@hautesavoie.fr / 06 89 19 46 62